

## Compte rendu AG année 2014-2015

Le 5 février 2016 à 18h les membres de l'Amicale Laïque se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la salle du restaurant scolaire de l'école Jules Ferry à Pont L'Abbé sur convocation écrite en date du 25 janvier 2016.

L'Assemblée est présidée par Mr Denis Simon, président de l'association assisté de Mme Liliane Filoche, secrétaire et Mr Guy Barré, trésorier.

L'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Bilan moral

Bilan des activités

Bilan financier

Informations diverses

Personnes excusées: Mme Le Loch Députée Mme Hélias adjointe aux associations, Mr Aymeric Proviseur, Mme Françoise Le Berre , Mr Jean Le Berre, Mme Gaëlle Le Berre, Mr Yves Le Berre, Mr et Mme Penon , Mr Fillon, Mr Nédellec.

---

L'Assemblée Générale est ouverte par Mr Denis Simon, Président de l'Amicale Laïque.

### **BILAN MORAL:**

Discours de Denis Simon

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Tous d'abord je voudrais remercier la Municipalité pour l'aide qu'elle apporte aux nombreuses activités et événements organisés par l'Amicale laïque. Une aide matérielle avec le prêt des locaux : Patro Laïque, salle de Kerarthur etc... L'aide en prêt de matériel : tables, chaises etc, l'aide des agents communaux, je les remercie pour leur disponibilité.

Si tout se passe bien nous devrions prochainement déménager dans les anciens locaux de la Sécurité Sociale au passage de la Levée, les costumes de la fête des écoles nous y ayant déjà précédés.

Merci aussi pour l'aide apportée par les subventions à l'Amicale,

globalement et particulièrement pour la colo et le camp d'ados des Bauges, Guy Barré, trésorier en parlera plus tard. Les associations ont besoin des communes et les communes ont besoin des associations.

Je profite, M. Le Maire, pour vous remercier également de l'installation de miroirs dans la grande salle du Patro. Je vous rappelle cependant, que les murs du dojo ne sont toujours pas couverts alors que les tapis de protection, sont achetés et stockés dans la salle, que nous demandons de mettre en place un système de rangement et de protection pour les tapis et agrès de gym, la construction d'un sas d'entrée avec rangement serait le bienvenu.

On a beaucoup parlé ces derniers temps du vivre ensemble, « de faire société » les associations et particulièrement la nôtre en sont des acteurs importants. Bien sûr, par le fait de nos nombreuses activités et adhérents, mais aussi par la culture de l'Amicale Laïque et son engagement auprès des écoles publiques.

Les attentats de 2015 en France ont créé une onde de choc, dont il est bien difficile d'estimer la profondeur et la durée.

D'autres actes, certes de moindre ampleur mais oh combien symboliques ont eu lieu, comme l'agression antisémite dont a été victime un enseignant à Marseille.

Mais n'oublions pas les attentats qui se déroulent en dehors de nos frontières: au Kenya, en Tunisie, Égypte, Mali, Turquie et récemment au Burkina Faso.

Les premières et les plus nombreuses victimes de DAESH ou de ceux qui s'en réclament sont d'ailleurs les populations des pays dans lesquels cette organisation est implantée.

Ces événements ont amené le gouvernement à décréter l'état d'urgence puis à demander sa prolongation pour une durée de trois mois par une loi votée le 20 novembre.

A l'initiative de la Ligue des droits de l'Homme, un texte intitulé

« nous ne céderons pas » a été signé par de très nombreuses organisations et dans le Finistère par la ligue de l'enseignement FOL 29.

*Il s'agit de rappeler que « rien ne doit nous faire sortir de l'état de droit et nous priver de nos libertés » et que si les actes de terrorisme « appellent des réponses à la mesure du danger qu'ils représentent » l'état d'urgence ne peut devenir un état permanent et les conditions de sa mise en œuvre ne sauraient entraver la démocratie sociale, l'exercice de la citoyenneté et le débat public »*

Il ne faut surtout pas oublier que quelques semaines après les attentats de novembre, aux élections régionales, le FN a fait un score sans précédent.

Cela traduit le désarroi d'un grand nombre de citoyens face à la crise et ses effets mais fait peser le risque de la fracture dans la société, le rejet de l'autre, le repli sur soi.

A l'Amicale notre projet est tout autre, Liliane Filoche tout à l'heure vous présentera le rapport d'activités. Activités dont l'objet premier reste « le faire et le vivre ensemble, » la fraternité, la solidarité.

Au début de ma prise de parole, j'ai rappelé que l'Amicale Laïque était un acteur engagé au côté des écoles publiques.

Tous les 2 ans, le collectif des Amicales Laïques du Pays Bigouden auquel est associé Plomelin et cette année l'Amicale d'Audierne, propose aux écoles un travail collectif sur une thématique, cette année, elle est environnementale « j'aime ma planète et j'en prends soin », cela se traduira par des expressions plastiques sur des panneaux d'1M2 et bien sûr des expositions pour mettre en valeur le travail des élèves »

En juin dernier, pour poursuivre l'action du Ministère sur l'école et les valeurs de la république, ce même collectif a proposé d'offrir un livret aux élèves de CM2, ce livret « Olivier sur les chemins de la laïcité » a été distribué à plus de 700 élèves ; A Pont l'Abbé, Guy, Liliane et Patrick ont rencontré les élèves dans leurs classes et échangé avec eux sur ce thème un

peu complexe mais essentiel qu'est la laïcité (voir coupures de presse affichées).

Autre sujet, la ville ayant mis en place un projet éducatif territorial (PEDT) pour l'organisation des TAP à l'école (TAP= temps d'activités périscolaires), nous avons proposé notre engagement et notre participation au comité de pilotage du PEDT. Le Maire nous fait attendre car il pense inviter les associations de Pont l'Abbé.

Nous tenons à rappeler que l'Amicale Laïque se distingue des autres associations par son habilitation officielle « Jeunesse et Éducation Populaire » mais surtout par sa caractéristique d'être reconnue par l'éducation nationale, association partenaire de l'école publique tant au niveau national par la ligue de l'enseignement, qu'au niveau départemental par sa fédération.

Il est tout de même curieux que l'Amicale soit absente du PEDT local alors que la Ligue de l'enseignement FOL 29 est invitée par l'Inspection académique du Finistère aux réunions départementales pour faire le point sur les rythmes éducatifs et les PEDT.

La ville de Pont l'Abbé comme d'autres est invitée à celle de Quimper en mars prochain.

L'Amicale de Pont l'Abbé en la personne de Patrick Quélaudren représentera la Ligue de l'enseignement à cette réunion départementale et je repose la question: Pourquoi ce qui est possible au plan départemental ne l'est pas en local ?

Autre sujet d'importance : les inscriptions des élèves n'habitant pas à Pont l'Abbé, nous avons exprimé notre opposition à la proposition du Maire de Pont l'abbé de conditionner ces inscriptions à une convention qui nous semble essentiellement financière.

Aujourd'hui sur une douzaine de communes concernées, seul, Le Guilvinec a signé une convention. Cela ne nous étonne pas et montre par l'échec la méthode de travail entre communes.

Mais cela a et aura à terme des conséquences dramatiques pour nos écoles publiques. La Ville de Pont L'Abbé s'enorgueillit d'être la capitale du Pays Bigouden ( à juste titre) avec ses structures d'accueil , ses commerces, ses services, ses collèges, et lycées .

Elle doit avoir une autre politique d'inscription des élèves dans les écoles publiques de la maternelle au primaire. Aujourd'hui par exemple, comment

comprendre qu'un employé du lycée Laënnec n'habitant pas Pont l'Abbé ne puisse pas inscrire son tout jeune enfant à la maternelle de Merville.

Votre politique d'inscription, Monsieur Le Maire, aura des conséquences sur l'école, mais aussi sur les gardes individuelles ou collectives, sur le commerce, et tout simplement sur l'attractivité de notre ville.

Aujourd'hui l'école publique accueille 330 enfants de Pont l'Abbé, l'école privée 183, à l'école publique 94 enfants de l'extérieur, à l'école privée 248 !!!de l'extérieur. Bientôt c'est l'école privée catholique qui jouera seule l'accueil de ville centre, et ceci, pour nous laïques, c'est INACCEPTABLE.

Nous vous demandons Monsieur Le Maire de revoir votre décision, de rencontrer et renégocier avec les élus des autres communes pour que Pont l'Abbé avec sa particularité géographique et économique permette l'accueil de tous comme elle l'a toujours fait - évitons le rejet de l'autre le repli sur soi.

J'entends déjà votre réponse sur le coût de la scolarité des élèves habitant à l'extérieur, vos achats de tableaux électroniques etc, mais c'est oublier qu'une classe vide coûte aussi cher (qu'une classe avec des élèves) que tout le matériel pédagogique même de dernier cri ne sert à rien dans une classe sans élève.

*Bien sûr ce dernier sujet est important mais je n'oublierai pas de noter notre action quotidienne pour la promotion de l'école publique, les enseignants, les parents d'élèves, les DDEN peuvent compter sur nous et tout à l'heure nous aurons aussi à voter pour la répartition financière de la fête des écoles pour les classes.*

*Merci pour votre écoute, je passe la parole à Liliane Filoche pour le rapport d'activités et à Guy Barré pour le rapport financier.*

*Denis Simon, Président de l'Amicale laïque de Pont l'Abbé Rapport moral, Assemblée générale du 5 février 2016*

## **BILAN DES ACTIVITES**

Au regard du tableau comparatif des effectifs pour la saison 2014/2015 par rapport à 2013 : 2014

on aperçoit : une baisse de 88 adhérents.

Supposition de causes : diminution de ressources financières pour certaines familles, mise en place des TAPS , activités qui se créent et se développent dans les communes avoisinantes .

### **Des manifestations nombreuses au sein des activités :**

Pour le judo, l'aïkido, le badminton, le gouren, cela se traduit par des participations à des tournois en interclubs ou par des compétitions organisées par les ligues, on peut noter pour cette saison passée les exploits en judo de : JOURDAIN et ARFAOUI Benjamin qui ont été qualifiés pour les régionales du 24 mai à Quimperlé.

Préparation a la ceinture noire pour Maxence Nédélec et de Thimothé Bourgeois et Estelle Jaouen

*16 mai:* Judo ;entraînement spécial avec Eiji Kikuchi Maître de judo; dojo kerarthur

Les activités judo et badminton ont organisé des interclubs à Pont L'Abbé où les participants étaient très nombreux .

*23 mai :* Palet; concours ouvert au public; Bois Saint Laurent

### **Des relations inter activités :**

Danse orientale et gymnastique :

Le lundi 26 mai 2014 la section danse orientale a rendu visite à la section gymnastique pour lui présenter une chorégraphie.

Badminton:Pot de fin d'année avec la section gym

A chaque fois ce sont des petites rencontres de convivialité appréciées de tous les participants

### **Des relations entre Associations et avec la ville**

Judo et Secours populaire :

La section judo de l'Amicale a tenu un stand démonstration lors de la journée chasse aux oeufs organisée par le secours populaire bigouden le 22 avril

*le 08 mai* Aikido et Judo; participation à "Pont l'Abbé en sports; Place de la République

Danses et téléthon :

### ***Décembre 2014***

*05:* Danse orientale; Participation aux animations Téléthon; Le Triskell

*06:* Danse orientale; Animation repas Téléthon; Le Triskell

*06 juin* Le groupe danse orientale enfants et adultes participe au spectacle collectif; Penmarc'h; Salle Cap Caval en collaboration avec l'association les ailes d'Isis .

### Arts Plastiques :

En juin 2014 ,les enfants de l'atelier ont travaillé sur le thème des vacances et produit une petite exposition à la MPA .

A tout cela s'ajoutent

**des manifestations que l'on peut qualifiées d'habituelles :**  
par exemple

L'atelier couture de l'Amicale, comme chaque année s'est associé le 13 décembre 2014 au marché de Noël organisé par la FCPE à l'école de Lambour  
Pour lire et faire lire :

Quelques intervenants de la section se sont rendus au salon du livre de Lorient le vendredi 21 novembre 2014. et une formation des bénévoles du sud Finistère a eu le 11 décembre 2014 à Pont l'Abbé- au Patronage Laïque suivi d' une réunion formation à la maison des associations le 28 janvier 2015

Pour la chorale:Un spectacle de fin d'année à Loctudy;

Pour le Théâtre :

La journée de présentation du travail de l'atelier a eu le samedi 29 mai 2015 à la salle du Patronage laïque.avec comme tous les ans une salle comble .

Pour le Judo:la Fin de saison se marque par la remise des ceintures et là aussi le public des parents est nombreux, cela a eu lieu le 27 juin.

Pour la Gym enfants les parents ont été eux aussi conviés à la fin de l'année à venir assister au cours de leurs enfants.

Pour les danses de salon : *23 juin:* soirée ouverte à tous; Patronage

### Peinture

L' Exposition des œuvres de l'atelier a eu lieu du 8 au 15 mars 2015 dans le sous sol du château.

### Colo et Camp d'ados

la colo toujours accueillie au collège des Bauges a compté 50 colons , dirigée par Mathieu Gallou et Solenn Hamon ; départ le 8 juillet et retour le 27 juillet quand au camp d'ados basé au camping il a eu lieu du 09 juillet au 24 juillet et comptait 7 ados et a été dirigé par Serge Kérichard .

L'année 2014/2015 na pas vu de création de nouvelle activité mais quelques modifications dans certaines

**Danses orientale *saison 2014/2015 mise en place de 2 cours selon le niveau de pratique***

lundi: 19h00 à 20h00 pour les débutants niveau 1

lundi 20h15 à 21h30 pour les niveaux 2 et 3

Gym enfant :changement de prof en cours d'année Maelle Briand a remplacé Karolina Chacun qui a pris un congé maternité puis parental.

Gymnastique adulte:

remplacement en cours d'année de Cécile Trapeau qui a démissionné, remplacée pour la gym du matin par Anthony Béasse , le lundi soir par Chloé tous les 2 en prestation de service et le mercredi soir par Maelle Briand salariée en chèque emploi associatif .

L'Amicale remercie ses salariés, les prestataires de service ainsi que les bénévoles animateurs et les responsables d'activité pour tout le travail effectué pendant cette année .

## **SPECTACLES ET MANIFESTATIONS**

Fête des Écoles : Le 13 juin 2015

Thème du défilé : Le spectacle vivant

Parcours: départ du patronage laïque et rassemblement des maternelles au patro et nouvel horaire départ à 18h 00 (au lieu de 18h30 l'année précédente) cela semble avoir été bien apprécié des parents .

Costume: Fait par l'atelier couture

Animation musicale: Batoucada :Kempercussion et la Fanfare des Fulupiks

-Buffet de l'amicale :

Le 28 juin dans les locaux de l'école pour remercier toutes les personnes qui ont donné un coup de main pour la fête des écoles.

### **RELATIONS AVEC LES ECOLES:**

\*l'amicale laïque offre un soutien aux enseignants et à la FCPE dans la mesure de ses possibilités participation active de l'atelier couture pour le marché de Noël (pas pour Décembre 2015 car atelier pris par le déménagement des costumes et un cafouillage au niveau des contacts), organisé par les parents d'élèves .

\*mise à disposition de matériel et des mini-bus ( classes de découverte – sorties pédagogiques pour la Segpa Laënnec et aussi pour le lycée )

\*aide financière reversée aux écoles

\*aide pédagogique : 11 bénévoles sont intervenues durant l'interclasse dans le cadre de «Lire et Faire Lire».en 2014/2015

### **AFFILIATIONS ET ASSURANCES:**

L'Amicale Laïque est affiliée à

\*la Ligue de l'Enseignement ( licences UFOLEP – assurance APAC )

Mr Quélaudren, membre du bureau de l'Amicale, siège au Conseil d'Administration de la La Ligue de l'Enseignement FOL 29

\*la Fédération Française de Judo

\*la Fédération Française d'Aïkido

\*la Fédération de Gouren

L'Amicale est également assurée auprès de la MAIF.

### **Amicale Laïque et autres associations :**

Nous sommes également membre du C.A de Rosquerno ,c'est Gaëlle le Berre qui y est pour l'Amicale Laïque et qui occupe le poste de secrétaire en 2014 2015.

Adhérents de la maison de la particip'action :

Membre du C.A de la Maison de la Particip'action ,Mme Liliane Dupont nous y représente .

Également adhérent de Jeunesse en Plein Air :

Jeunesse au plein air qui nous apporte un appui logistique important pour notre colo et qui par des subventions de premier départ permet à beaucoup d'enfants de partir en vacances

### **TARIFS ADHESIONS et COTISATIONS:**

Suivant le pouvoir que lui a donné l'Assemblée Générale du 23 janvier2015 ,

Le C.A du 19 mai 2015 a décidé une augmentation de l'adhésion à l'amicale de pour 2015 2016

pour les adultes et pour les enfants :

Adulte :15 euros Enfant : 13 euros

Cotisations : + une augmentation différente selon les activités.

## **BILAN FINANCIER**

Il est présenté par M Guy Barré , trésorier, il remercie Véronique Durand et Rachel Roudot pour leur aide bénévole dans la gestion de la comptabilité de l'Amicale.

Il souligne que la gestion des salaires du personnel est assurée par un cabinet comptable de Quimper et que pour cette année le bilan financier a été confié à un cabinet d'expert comptable de Pont l'Abbé car on souhaitait y intégrer les comptes de la colo qui auparavant étaient séparés . Ceci explique que s'il présente un bénéfice de plus de 3000 euros pour l'AL cette année , les recettes de la colo prennent en compte des versements de parents ou des aides du conseil général et de la JPA en septembre octobre ,novembre et décembre pour la colo de l'année précédente (environ 12000 euros) par contre cette année les aides et compléments des familles sont pratiquement tous sur le même exercice , cela fausse donc le résultat . En fait le bilan serait négatif, pour le prochain CA une analyse méthodique du cabinet comptable permettra de définir exactement ce déficit.

## **REPARTITION AUX ECOLES:**

Au vu du résultat financier le bureau propose à l'Assemblée Générale de reverser aux écoles, la somme de : 300 euros par classe maternelle et 240euros par classe élémentaire.

Répartition : École de Kérarthur 300euros x 3 =900 euros

École de Lambour 300 euros x 2 =600

École de Merville 300 euros x 3 = 900 euros

École Jules Ferry 240 euros x 13 = 3120 euros

## **ADOPTION DES BILANS**

Le bilan moral , le bilan des activités , le bilan financier et la répartition aux écoles sont votés à l'unanimité.

## **INTERVENTION DE MR LE MAIRE**

## **ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Membres élus:

Tiers sortant :

Pierre Chever, Liliane Dupont, Patrick Fillon, Paul Le Campion, Claire Le Goff, Michel Le Loch, Claudine Méchain, Philippe Ouvrans, Monique Paubert, Patrick Quélaudren, Anthony Toulliou

Ne se représentent pas et l'ont fait savoir :

Pierre Chever, Michel Le Loch, Philippe Ouvrans, Anthony Toulliou

Candidatures :

Françoise Paulard, Christian Corre, Marguerite Le Lann, Régis Penhoet

Vote: Élection à l'unanimité

### Membres de droit:

Directeurs d'écoles:

école maternelle de Kérarthur : Mme Marina Le Marc

école maternelle de Lambourg : Mme Grolleau

école maternelle de Merville : Mr Marc Arrivé

école élémentaire Jules Ferry : MR Yannick Gloaguen

Association de Parents d'élèves FCPE:

La présidente a démissionné et n'est pas encore remplacée

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale:

Mme Arlette Cadiou

Le nouveau Conseil d'Administration se réunira le jeudi 25 février à l'école élémentaire Jules Ferry pour élire son nouveau bureau .

### INFORMATIONS DIVERSES:

SAISON 2015/ 2016

Expo

Fête des écoles : Samedi 11 juin 2016

Thème du défilé : la nature

### TARIFS : ADHESIONS et COTISATIONS

Approbation à posteriori du montant des adhésions et cotisations de la saison 2015/2016

#### Pouvoir

L'Assemblée donne pouvoir au nouveau Conseil d'Administration pour fixer

- les tarifs des adhésions et cotisations pour la saison 2016 / 2017

•

la date de la prochaine assemblée générale,

Aujourd'hui, l'Amicale Laïque compte 579 adhérents contre 651 l'an dernier à la même date .

Un peu plus de la moitié de ses adhérents sont de Pont l'Abbé

Un peu moins de la moitié de ses adhérents ont moins de 18 ans .

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 20 h

Le Président , Denis Simon

La secrétaire ,Liliane Filoche